L'ABEILLE
JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 MARS 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE,
POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.
Premier District Electoral:
WM. DEBUYS, d'Orléans.
Second District Electoral:
LŒUFROY BARBIN, de Lafourche.
Troisième District Electoral:
JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton Rouge.
Quatrième District Electoral:
JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
Cinquième District Electoral:
SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDAT POUR LE CONGRÈS.
Premier District Congressionnel:
L'Hon. EDWARD D. WHITE.

POLITIQUE DES VANOCRATES.

On ne se fait pas une idée de la *ruse* des meneurs Torys. Convaincus de leur faiblesse numérique et de leur impopularité toujours croissante, ils ont recours aux grands moyens pour conserver le pouvoir qui leur échappe.

Nous disions dernièrement que Van Buren ne désirait rien tant que de voir produire au grand jour de la publicité le véritable caractère de Harrison relativement à la question de l'esclavage, afin de s'assurer le vote des abolitionistes du nord, et chaque jour de nouveaux faits viennent fortifier notre conviction à cet égard.

Le président actuel sait bien que Harrison fut toute sa vie opposé aux abolitionistes, car les faits sont là, incontestables comme la lumière du soleil; mais il le fait accuser calomnieusement d'abolitionisme par ses journaux dans un double but. D'abord il espère que ces calomnies, tout absurdes qu'elles soient, pourront faire quelques dupes à force d'être répétées et lui attirer quelques voix dans le Sud. Ensuite il compte que les preuves éclatantes de l'attachement du vieux général pour les intérêts du Sud, preuves qui doivent résulter de la réfutation de ces calomnies, lui attirent, à lui Van Buren, tous les suffrages des fanatiques abolitionistes.

Loin d'être abolitioniste, Harrison s'est toujours montré, pendant sa longue et glorieuse carrière, le plus inébranlable adversaire des abolitionistes: il a constamment parlé contre eux, voté contre eux, agi contre eux. Les Torys savent cela aussi bien que nous; mais ils calomnient toujours, moins pour égarer le Sud (qui ne sera certainement pas dupe de ces honteuses manœuvres,) que pour faire valoir ces preuves auprès des abolitionistes.

Van Buren dit aux habitans du Sud: Messieurs, mon concurrent le général Harrison, est un abolitioniste. Là-dessus nous disons: non, il ne l'est pas! et en voici la preuve irrécusable! Harrison, au contraire, fût toujours opposé aux abolitionistes. Alors Van Buren dit aux abolitionistes. Mes amis, vous devez soutenir ma candidature et voter pour moi, car je vous ai rendu des services que vous n'avez pû oublier sans ingratitude, tandis que mon concurrent a toujours été votre ennemi: en voici les preuves fournies par ses amis eux-mêmes.

Habitans du Sud, serons-nous les dupes de ces misérables intrigues?

DELAWARE.

Une lettre adressée à l'Editeur du *Madisonian* assure que le petit Etat de Delaware donnera à Harrison une majorité de 650 voix. L'écrivain de cette lettre ajoute: "J'ai depuis bien des années observé les événemens et les faits politiques et jamais je n'avais vu tant de mutations dans les opinions politiques de nos populations que depuis les choix de la Convention de Harrisburg."

MASSACHUSETTS.

Une lettre de Massachusetts dit: "Je n'ai que le temps de vous annoncer que beaucoup de *Van Buren* men passent chaque jour sous la bannière de Harrison. La doctrine qui tend à réduire les gages des travailleurs ne fait pas fortune parmi nous. Aussi les ouvriers de nos villages manufacturiers commencent à comprendre que les principes de l'administration les conduisent rapidement à leur ruine: ils voteront en masse pour Harrison."

Les nouvelles du Connecticut, de New York, de la Virginie, du Tennessee, et de la Caroline du nord sont on ne peut plus favorables.

TEXAS ET MEXIQUE.

Par l'arrivée du paquebot à vapeur *Columbia*, capitaine Windle, venu de Galveston en 46 heures, nous avons les journaux du Texas jusqu'au 7 courant inclusivement.

Les nouvelles que nous apportent ces journaux, sont d'une assez grande importance. La partie du Mexique qui borde les rives du *Rio Grande* vient de se déclarer indépendante; voici quelques détails que nous empruntons à une lettre du colonel Fisher, publiée par le *Star* de Houston le 3 courant: Une convention s'est réunie à Laredo, ville située sur la rive gauche du Rio Grande, a proclamé l'indépendance du pays et organisé un gouvernement provisoire pour ce nouvel Etat, qui prend le nom de "République de Rio Grande;" la république prétend embrasser toute la province de Tamaulipas jusqu'au Rio de las Nueces, celle de Coahuila jusqu'au Rio Medina, et dans l'intérieur tout le pays jusqu'à la Sierra Madre. Elle comprendrait ainsi dans ses limites Nuevo-Leon, Zacatecas, Durango, Chihuahua et Nuevo-Mexico.

Voici qu'elle est l'organisation du nouveau gouvernement:

Président: Jésus de Cardenas, jurisconsulte et dernièrement chef politique de la province septentrionale de Tamaulipas.

Commandant en chef de l'armée: Le Général Antonio Canales.

Membres du Conseil.—Juan Nepomuceno Molano, ex-lieutenant gouverneur de Tamaulipas, délégué de cette province.

Francisco Vidaurri Y Villa Senor, ex-gouverneur de Coahuila, délégué de cette province.

Manuel Marina del Llano, ex-gouverneur de Nuevo-Leon, délégué de cette province.

Secrétaire du Conseil—José Maria Carbajal.

Le conseil général du gouvernement provisoire a été installé: il va se rendre dans la ville de Guerrero où il siégera et aura une imprimerie à sa disposition.

Le nouveau gouvernement de la République de Rio Grande appelle à son aide les volontaires et on attend surtout du Texas et des Etats-Unis; il doit, dit-on, se montrer plus libéral qu'aucun autre dans les concessions de terre. Les biens des églises et des couvents qui sont fort considérables, doivent servir à la paie des volontaires.

L'armée Fédérale ou plutôt l'armée indépendante, dont les différens corps occupent Laredo, Guerrero et Cambianos, s'élève à 1000 ou 1200 hommes.

Les forces des Centralistes, sous le commandement du général Mariano Arista, ont quitté Monterey et se dirigent en petites divisions vers le Rio Grande. Elles s'élèvent à peu près à 800 hommes, cavalerie, infanterie et artillerie, sans y comprendre un corps de 600 hommes actuellement à Matamoras sous la conduite du général Canalizo. Mais les forces des centralistes viennent d'éprouver quelques pertes par suite d'une invasion des Indiens Comanches. Un corps d'environ 500 guerriers de cette nation s'est avancé jusqu'à Real de Catorce dans l'Etat de St. Louis de Potosi, a surpris une division d'infanterie, d'environ 250 hommes, et l'a presque complètement détruite.

Le colonel Fisher auquel nous devons ce qui précède, fait quelques réflexions sur la fondation de ce nouvel Etat. Les prétentions sur le pays qui s'étend entre le Rio de las Nueces et le Rio Grande, sont un véritable empiètement sur le territoire du Texas, qui étend, comme on le sait, ses limites jusqu'à ce dernier fleuve. Il croit du reste que l'existence de la République de Rio Grande peut être utile à la prospérité du Texas. Le Texas, par sa position, est appelé à lui fournir toutes les productions dont elle aura besoin, et sera l'intermédiaire de son commerce avec les autres nations. Mais d'un autre côté, il est à craindre [illegible] que le Texas [illegible] Centralistes et les Fédéralistes [illegible] de défense. [illegible]

Dans son No. du 7 courant, le *Galvestonian* annonce qu'il va commencer à paraître pendant dix ou huit [illegible]

[illegible] de San Jacinto [illegible]. Le général Hudson, le Commodore Moore et un grand nombre d'officiers de terre et de mer y assistaient. Il a été fait [illegible] et de nombreux toasts y ont été portés.

La Trésorerie du Texas [illegible] de promissory notes.

Les Comanches veulent obtenir la paix presque à tout prix. Ils ont promis que les 13 [illegible] se rendraient à Bexar et y conduiraient tous leurs prisonniers.

AMÉRIQUE DU SUD.

Le Journal du Commerce de New-York, nous fournit des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 13 janvier.

Brésil.—L'insurrection continue dans la plupart des provinces: dans celle de Ste. Catherine, l'avant garde des troupes du gouvernement composée de 150 à 200 hommes a été presque complètement détruite par un corps de 700 à 800 Insurgents; dans la province de Maranham, les troupes impériales ont eu l'avantage dans différentes escarmouches; mais ces avantages ont été contrebalancés par une insurrection qui a éclaté parmi les esclaves. Les Insurgents conservent leurs positions dans la province de Rio Grande.

Rio Janeiro—13 janvier. Les derniers navires arrivés des Etats-Unis, sont le *Nelson Clark, Madeira et Julia.*

Les approvisionnemens de café y sont abondants; mais les nombreuses demandes, venues presque exclusivement d'Europe, ont maintenu les prix fermes. Les chargements du dernier mois s'élèvent à 101,800 sacs.

République Orientale.—On s'attendait à un engagement entre les forces du président Rivera et les troupes de la confédération de Buenos-Ayres, que commande le général Echague; il n'a pas encore eu lieu.

L'escadre française sous le commandement de l'amiral Dupotet est arrivée, le 22 décembre au soir, à Montevideo.

Le général Lavalle, qui a réuni près de cette ville une force d'environ 1000 hommes, s'est emparé de la province Entre Rios et s'y maintient avec succès, suivant les derniers rapports.

Nous voyons dans le *Natchez Courier* qu'il y a eu le 7 à Natchez, trois tentatives d'incendie qui sont évidemment, dit le *Courier*, l'œuvre de quelques incendiaires.

Le feu a pris d'abord à la maison d'un Mr. Little, ensuite au magasin de construction de Bruen & Connor, et dans une écurie attenant à la demeure de M. John Watt. Grâce à l'activité des pompiers et à la promptitude des secours on est bientôt parvenu à se rendre maître du feu.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.
Séance du 11 Mars 1840.

M. Ratliff obtient un permis d'absence pour MM. Carter et Kenner.

M. Muse présente un bill pour venir au secours des écoles de femmes de Jackson, Est Feliciana. Lu pour la première fois.

M. Thomas présente un bill autorisant à faire un achat d'armes et de munitions pour la milice.

M. Davidson soumet à la Chambre une pétition des habitans de Livingston. Renvoyée au comité des améliorations intérieures.

M. Ratliff présente la résolution suivante:

"Résolu, que le comité nommé pour s'enquérir des "démarches faites par M. l'avocat général relativement aux loteries illégales, soit aussi requis de faire "connaître à la Chambre les faits ou les suggestions "qui pourront lui paraître de quelque importance sur "ce sujet et d'examiner les lois y relatives. Enfin "qu'il soit autorisé à faire comparaître devant lui "toutes personnes et à se faire remettre tous papiers "qu'il jugera convenable."

M. Ballio présente un bill pour venir au secours du collège des Rapides.

M. Declouet présente un bill contenant une allocation de fonds pour des réparations à faire à l'école publique de St-Martinsville. Lu pour la première fois.

Mr. Farmer propose de prendre la discussion du bill créant la paroisse de l'Union, lequel bill avait été déposé sur le bureau soumis à l'appel de la Chambre.

La 4me section est mise en discussion, un substitut est présenté, tendant à allouer $1000 aux paroisses de Ouachita, Caldwell et Union pour l'éducation des enfans indigens.

Sur motion de Mr. Farmer, la Chambre se forme en comité général, le Dr. Brashear est au fauteuil.

Mr. Patten demande d'amender le substitut en insérant le mot "Madison" de manière à donner à cette paroisse le même privilége qu'aux autres. Elle aura ainsi la quote-part qu'elle n'a pas encore obtenue, dans les appropriations faites pour l'éducation publique.

Mr. Lavergne ajoute que chaque paroisse a droit à une certaine somme en rapport avec sa population et qu'il ne serait pas juste que trois ou quatre fussent favorisées.

Mr. Farmer fait observer qu'il ne prétend pas leur assigner $4000 en sus de leur quote part; mais seulement porter l'appropriation de $800 à 1000.

Mr. Patten établit qu'il ne demande pour Madison que la somme qui lui est rigoureusement due.

Mr. Ratliff s'opposait à une allocation de $800 mais non pas à une de $1000.

Mr. Patten retire son amendement.

Mr. Lavergne demande le renvoi du bill et des amendements à un comité spécial de trois membres, avec l'ordre de faire un rapport conforme à la loi.

Sur motion le comité se lève.

Mr. Boudousquié demande le renvoi au comité d'éducation. Adopté.

M. Conrad fait, au nom du comité des banques, un rapport sur le refus du président de la banque du Canal de répondre à certaines questions.—"Le comité avait décidé, après discussions, que aucune question ne serait adressée en son nom aux directeurs de banque, à moins qu'elle ne fut approuvée par la majorité; mais il avait pris en même temps une résolution subsidiaire par laquelle il était convenu que toute question proposée par un membre, serait mentionnée par le président du comité. On fit observer que les banques pourraient refuser de répondre et cette difficulté se présente en ce moment. M. Winn a fait proposer par l'organe du président, les questions suivantes dont le comité n'a pas voulu prendre la responsabilité: Y a-t-il des directeurs de banque qui aient endossé les titres pour les autres? A quelle somme montent ces endossemens? Y en a-t-il quelques-uns qui soient sans protêt? Tous les présidents de banque ont répondu à ces questions, excepté celui de la banque de Cité, Samuel J. Peters, qui a adressé au comité une lettre déclarant qu'il ne reconnaissait à aucun *individu* le droit de l'interroger. A ce sujet, une résolution fut présentée au comité et passa après quelques difficultés, déclarant que cette lettre n'était pas satisfaisante. En conséquence, le secrétaire écrivit au président de la banque de Cité qui a répondu tout au long.'

M. Davidson demande l'impression du rapport, et sur motion de M. Ratliff, l'imprimeur de l'Etat devra se tenir prêt pour lundi.

ORDRE DU JOUR.

Le secrétaire informe la Chambre que le Sénat a rejeté le bill relatif aux acquêts et conquêts, ainsi que les amendemens de la Chambre aux amendemens du Sénat au bill sur la cour de district de Plaquemines. Sur motion, la Chambre se désiste de ses amendemens.

Le Sénat a passé avec amendements l'acte relatif à la publication des avis judiciaires du 1er district. M. Wadsworth demande que la Chambre désapprouve ceux de la 1re. section; M. Preston en soutient l'adoption. Après quelque débat, la Chambre désapprouve. Elle adopte les amendements de la 2me section, en exemptant toute fois la paroisse d'Orléans.

Le Sénat insiste sur les amendemens à l'acte qui abolit l'emprisonnement pour dettes et demande le renvoi à un comité réuni: la Chambre y consent.

La Chambre adopte les amendements faits par le Sénat à plusieurs autres bills.

Le Sénat a passé un substitut pour les résolutions au sujet des lois sur la naturalisation.

M. Davidson demande qu'on le désapprouve. M. Preston qu'on le dépose sur le bureau sujet aux appels de la chambre, M. F. D. Conrad qu'on fixe le jour de la discussion; M. Dunbar réclame la lecture.

M. Ratliff prétend que les résolutions ont été mal interprétées, que le congrès a le droit de repousser les lois existantes sur la naturalisation, mais non pas de prohiber la naturalisation elle-même. Il croit donc que la chambre doit donner son concours au substitut du sénat.

M. Conrad dit que le représentant d'Ouest Feliciana a donné une excellente raison pour qu'on rejette les résolutions: elles sont tellement obscures qu'elles courent grand risque de n'être pas comprises ou d'être mal interprétées. Si d'ailleurs les résolutions établissent que le congrès n'a pas le droit d'abolir la loi de la naturalisation, elles commettent une grosse hérésie; si une pareille doctrine devait être admise, il est mieux vaut ne jamais présenter lesdites résolutions.

M. Wadsworth dit qu'il est favorable à plusieurs des principes professés par l'association des américains de naissance; mais il ne va pas jusqu'à demander le rejet de la loi de naturalisation. Pourquoi adresser au congrès des résolutions contre lesquelles l'adoption du rapport de M. Wall a déjà prononcé? Il accuse l'association des Américains de naissance de faire de cette question une affaire de parti. Il demande en finissant le dépôt des résolutions elles-mêmes sur le bureau. Cette motion est déclarée n'être pas dans l'ordre.

M. Davidson croit que si la conduite de la société des Américains de naissance a été quelquefois indiscrète, cette société n'en est pas moins animée par les meilleures intentions. Il se prononce pour la désapprobation.

M. F. D. Conrad se lève pour rétablir les faits: La Chambre en passant les résolutions ne demandait pas au Congrès le rejet absolu de la naturalisation; elle s'en rapportait à la sagesse du Congrès. Le substitut du Sénat touche un point fort sensible que la Chambre n'avait pas abordé: la prohibition de la naturalisation. Pourquoi le Sénat va-t-il plus loin que la Chambre? Il voit du reste avec peine une question d'intérêt général se transformer en question de parti.

M. Preston, dans un long discours, discute la question sous son point de vue général. Il [illegible]

M. Lewis demande la remise des résolutions, afin de pouvoir discuter le point constitutionnel. Cette motion est adoptée.

La Chambre se forme en comité général et s'occupe du bill sur les améliorations intérieures. Le général Thomas est au fauteuil.

A la requête de M. Ratliff, M. Declouet retire une section additionnelle qu'il avait proposée.

M. Patten présente un amendement à la 7me section pour approprier $4000 à l'amélioration d'une route dans la paroisse de Caddo. Après une légère discussion, l'amendement est mis aux voix; [illegible] il n'y a pas quorum.

Le comité se lève et la Chambre s'ajourne.

CORRESPONDANCE.

[illegible]

CAFE.—[illegible]
FARINE.—Le marché est languissant et les prix ont une tendance à la baisse.

PRIX COURANT DE GALVESTON,
27 Février 1840.

Cordes d'emballage, par livre	12 .. @ 12½ ..	
do Manille, do	14 .. @ 15 ..	
Biscuit de pilote, bl.	15 .. @ 16 ..	
do de matelots, do	20 .. @ 24 ..	
Beurre de Goshen, liv.	1 20 .. @ 1 25	
Chandelles, bl. de balei. do	1 00 @ 1 00	
Café de la Havane, mitt. do	40 .. @ 45 ..	
Fromage	00 .. @ 00 ..	
Poudre à tirer pour exportations	8 50 @ 9 ..	
do	5 .. @ 5 50	
Farine	40 .. @ 45 50	
Riz	11 .. @ 0 ..	
Vitres, différentes qualités	4 50 @ 5 ..	
Bois de pin, jaune	23 .. @ 25 ..	
do blanc	25 .. @ 30 ..	
Graisse, par liv	40 .. @ 45 ..	
Plomb, en barre, par 100 liv	00 .. @ 00 ..	
Chaux, par baril	10 .. @ 12 ..	
Clous, 4d par livre	25 .. @ 30 ..	
Pommes de terre, par baril	10 .. @ 12 ..	
Jambons, par livre	00 .. @ 00 ..	
do mitoyen, par liv	00 .. @ 00 ..	
Sel, fin de Liverpool, do	15 .. @ 16 ..	
Mélasses	1 50 @ 1 75	
Wiskey, rectifié	2 00 @ 3 ..	
Sucre, Louisia. brun, par liv	00 .. @ 0 ..	

CHANGE—Traites sur le trésor du Texas, 75 @ 77 pr. cent d'escompte.

DERNIERES DATES.

New-York	fev 29	Liverpool	jan 4
Boston	fev 29	Londres	jan 3
Philadelphie	fev 29	Havre	jan 10
Washington	mars 2	Paris	jan 9
Baltimore	mars 2	Bordeaux	jan 10
Charleston	mars 5	Madrid	jan 1
Vera-Cruz	fev 10	Cadiz	dec 10
Tampico	fev 5	Havane	fev 27
Mexico	fev 5	Houston	mars 7

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS

Navire Leopard, Robinson, Havre, T C Jenkins
Eliza Bruce, Higgins, Liverpool, L H Gale
Archer, Marston, Philadelphie, J D Denegre
Barque Essex, Doggett, Bristol, R. I. F M Dimond
Georgiana, Marshall, Halifax, N. S. Green & Bro.
Jane, Cook, Mobile, T C Jenkins
Prudent, Pendleton, Boston, R H Dixey
Brick Florence, Rose, do Fosdick & Bro.
Magnolia, Delano, do F M Dimond
George, Pepper, Baltimore, Bedford & Beck
Courier, Williams, New York, Bogert & Hawthorn
Goel. Francis, Sears, do D Marston
Hope, Conthall, do J B Bailey
Renetta, Garcia, St. Thomas, capit
Steamer A. Gallatin, Miller, Sabine, Texas, capit

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, des passes, ayant mis en mer le navire anglais John Bolton, la barque Roman et et le brick Nahumkeake. Parti de la passe le 10 courant à 4 heures. Pas de navire en vue en dehors.

Bateau de remorque Shark, Martin, des passes, ayant mis en mer les navires Havis, Franconia, et les bricks Cohasset et Homer.

Bateau de remorque Grampus, Williams, de la passe S.O. ayant mis en mer les navires St. Mary, Wm. Badger et la goelette Geo. Niotta.

Bateau de remorque Lion, Riddle, de la passe S. O., ayant conduit sur la barre le Dumfrieshire, et en mer le navire Alexander, de même que les bricks Voltaire et George.

Bateau de remorque Phœnix, Annable, des passes, ayant mis en mer les navires Hark-a-Way, Republican, la barque Olibar et le brick Cecilia.

Goel. Hero, Latham, d'Apalachicola.
Goel. Watchman, Murray, de Matamoras, le 4 mars.
Brick Galveston, Burr, de Galveston.
Goel. Watchman, Murray, de Matamoras, (4 mars) à W F Vigers, avec des espèces, &c.
Goel. David Coffin, Lewis, du Bayou Bœuf.
Goel. Hero, Latham, d'Apalachicola.
Goel. Corinne, Hitchcock, de Galveston.
Goel. Lion, Clift, de la Havane.
Goel. Nonpareil, Skinner, de la Havane.
Navire à vapeur Columbia, Windle, en 47 heures de Galveston, sur lest.
Steamer Paragon, Bayland, de Florence, (Ala.)
Steamer Vicksburg, Brenham, de Memphis.
Steamer Velocipede, Wright, de Campte.
Steamer Independence, Rose, de Cincinnati.
Steamer P. Miller, McFarland, du Grand Gulf.
Steamer Chancellor, Dobbin, de Cincinnati.
Steamer Commerce, Brickell, de Memphis.
Steamer Dan. Webster, Kelly, de Vicksburg.
Steamer Gen. Brown, Guthrie, de Tallahatchie.
Steamer Norma, Haygood, des Opelousas.
Steamer Jno. Armstrong, Strock, de Field's Mill.
Steamer Ellen Kirkman, Allen, de Nashville.

MEMORANDA.

Navires Dumfrieshire et Wellington sont toujours échoués sur la barre S. O.

Brick Leontine parti de la Havane pour ce port, le 1er. mars, et la goel. Camanche, de Matamoras, le 3.

Décédé hier à 2 heures de l'après-midi, PAUL JANDOT père, âgé de 63 ans. Son corps est exposé chez son fils, rue des Remparts, entre Ursulines et de l'Hôpital.

L'enterrement aura lieu ce soir, à 4 heures et demie. Les amis du défunt et ceux de M. J. J. Jandot sont priés de vouloir bien y assister.

LES Membres composant la R∴ L∴ la Liberale No 3, Rit Ecossais, ainsi que les Membres de l'O∴ sont invités à assister aux funérailles du F∴ PAUL JANDOT, décédé hier soir, à 6 heures. Le convoi partira de chez son fils, rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.

Les Membres de l'Harmonie voudront bien se rendre à la Chapelle, à 3 heures et demie.
Par ordre du Vénérable.
L. A. BAYON,
12 mars—1 Secrétaire pro. tem.

Décédé hier à 3 heures et demie de l'après-midi, Dn. JAMES SERRA CUSSI, (ci-devant employé au café Richardson). Ses amis et connaissances sont invités à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à dix heures et demie. Le convoi partira de la demeure de Dn. Ramon Manzano, encoignure des rues Philippa et Perdido. 12 mars

RIZ—200 barriques excellent riz de la Caroline; à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune. 12mars

RUM—30 barils rum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

CLOUX—500 barils clous de Boston, à vendre par 12mars WIGGIN & DAVENPORT, 26 Gravier.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville, 12 m—3t.

TRAITES SUR NEW-YORK, à 3 jours de vue à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienv. 12 m—3t.

TRAITES SUR MARSEILLE, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville, 12 m—3t.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par 12 mars J. LANDIS & Co.

FARINE—800 barils, en débarquement du bateau à vapeur Chancellor, à vendre par 12 mars J. LANDIS & Co, 14, Poydras.

TRAITES sur New-York, à vue, et à 10, 30 et 60 jours, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 12 mars 26, rue du Camp.

WHISKEY—60 barils whiskey rectifié, 42 barils idem très vieux, à vendre par P. A. GIRAUD, 12 mars 12, rue Tchoupitoulas.

EAU DE VIE DE CERISES en barils, en très bonne qualité, à vendre par 12mars W. C. TOMPKINS & Co, 66 Camp.

FARINE—540 barils en débarquement aujourd'hui du steamer Chancellor, à vendre par 12mars STETSON & AVERY, 80 Gravier.

BEURRE ET MORUE—26 firquins beurre de Goshen, et 400 caisses morue, à vendre par 12mars WIGGIN & DAVENPORT, 26 rue Gravier.

TOILE D'EMBALLAGE DES INDES—de qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 12m 26, rue du Camp.

CHANDELLES—600 caisses blanc de baleine, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 12 mars 26 rue Gravier.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à 60 jours de vue, à vendre par LARUE & PREVOST, 12 m maison Musson, 6, rue Royale.

PORC & GRAISSE—140 barils porc de différentes qualités, en magasin; 90 barillets graisse, à vendre par 12 mars J. B. FIELD, 73, Bienville.

CAFE DE LA HAVANE—Actuellement en débarquement de la goëlette Lion et à vendre par les soussignés, 600 sacs de café vert de la Havane GEO. GREEN & BRO. 12 m 26, Camp.

AVANCES, sur consignations de coton, sucre, farine, à l'adresse de nos amis à New-York, faites par 12 m—6t BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville.

AVANCES, sur consignations de coton à l'adresse de nos amis au Havre, à Paris et à Marseilles faites par 12 m—6t BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville.

ON désire trouver à louer, six nègres robustes pour travailler dans un chantier de bois, à Carrollton. S'adresser à PRIESTLEY & BEIN, 12 mars 26, Vieille Levée.

ENTREPOT POUR LA GRAISSE—On peut admettre en entrepôt, dans une cave fraiche, 6000 barillets de graisse, s'adresser à P. A. GIRAUD, 12 mars 12, rue Tchoupitoulas.

DEMANDE—On demande deux commis dans une maison de commerce. Aucune application ne devra être faite, si ce n'est par des gens acclimatés, ayant une jolie main et connaissant les écritures. S'adresser à la boite No. 211. 10 mars—3

FARINE, Plats-côtes, Epaules, Porc et Graisse—216 barils farine superfine en bon état; 36 boucauts plats-côtes et epaules; 40 barils jambons nouveaux; 31 kegs graisse en débarquement des bateaux à vapeur Chancellor et Merrimack, à vendre par MAHARD & BROTHER, 12 mars 38, Nouvelle-Levée.

PAPIER de fantaisie et en couleur, idem à lettres et d'autres dimensions, à vendre en gros et en détail, au magasin de librairie de
12 m NORMAN, STEEL & Co. 14 Camp

CAFÉ de la Havane et cigares—En lots convenables aux acheteurs, à vendre par
12 m ABRAHAM TRIER, 34, Gravier

HABILLEMENTS—Un assortiment général d'habillements convenables aux détaillants, constamment en vente à vendre à bon marché, par 12 m A. L. LEVY, 44, Conti.

LETTRES DE CHANGE sur New York, de un à soixante jours de vue, à vendre par EDMUND AUSTIN & J. LEDGE, 12 m—6 90, rue Gravier.

A VENDRE A BON COMPTE—Beau et bon billard tout neuf et en acajou avec tous ses accessoires et prêt à jouer. S'adresser rue St. Louis, au café d'Ambrogio, encoignure du passage de la Bourse. 12 m—3

CUIRS ET LAINE—1150 cuirs dits Flint; 19 sacs de laine, en débarquement des goëlettes Watchman, et Southerner de Matamoras, à vendre par 12 m R. D. BLOSSMAN, 30 Bienville

BILLETS de Kentucky et de l'Indiana, à vendre par
12 m JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras.

HARENGS en conserve et sans écailles, en baille, à vendre par
12 m EDWARD SPRAGUE, 22 Douane.

CHAPEAUX DE PAILLE—3 caisses de grandeur assorties, et 3000 boites en carton, à vendre par
12 m EDOUARD SPRAGUE, 22, Douane

MORUE—300 caisses à vendre par
12 m EDWARD SPRAGUE, 22 Douane.

BLANC DE BALEINE—300 caisses blanc de baleine de Nantucket et de Boston, à vendre par
12 m EDWARD SPRAGUE, 22, Douane.

CHANDELLES DE SUIF—100 caisses de la maison E. A. & W. Winchester, en débarquement du brick Rosella, à vendre par
12 m EDWARD SPRAGUE.

[illegible] THEATRE [illegible]
LE MONSTRE VERT, OU LE SONGE ACCOMPLI,
[illegible]
DANSE DE CORDE.
[illegible]

Vendredi 13,
Bénéfice de M. Gabriel Ravel,
LES BUCHERONS
OU LE SOLDAT PAR AMOUR,
Pantomime nouvelle, dans laquelle M. Gabriel Ravel remplira le rôle comique de Jean Gibbon.
DANSES ET EXERCICES SUR LA CORDE TENDUE,
Par toute la famille Ravel.
Pour la dernière fois, et à la demande de plusieurs sociétés
LES STATUES TOURNANTES.
Voir l'affiche pour la petite pièce.

THEATRE DE LA RENAISSANCE.
Jeudi, 12 mars
Représentation extraordinaire de:
LE GAMIN DE PARIS,
Comédie vaudeville en deux actes.
Mlle Marie remplira le rôle du Gamin.
ESTELLE OU LE PERE ET LA FILLE,
Comédie vaudeville en 1 acte.
Dans les entr'actes
M. ADUL MAZZA
Célèbre Stasticien Vélocimane Grec,
Venant d'Europe, où il a obtenu les plus brillans succès, engagé pour quelques représentations, fera différens exercices de
SES JEUX INDIENS ET GRECS.
Iere. Partie.
La Danse des cerceaux,
La Lance d'Achille,
Le Boulet de canon,
Le Jeu des Poignards Grecs,
La défense Indienne.
2me. Partie.
La Pagode Chinoise,
Le Jeu des assiettes,
Le Jonc et la Toupie,
La Manœuvre des Lances.
La Chasse aux Oiseaux.
Ordre du spectacle.
1o. Estelle; 2o. 1ère. partie des Jeux de M. Mazza. 3o. 1er. acte du Gamin; 4o. 2e. partie des jeux de Mr Mazza; 5o. 2e. acte du Gamin.

En attendant: La Vénitienne; Ricoboni; Thérèse; les Chansons de Béranger.

Entrée: Loges } $1 —
Orchestre }
Parterre 50 —

Les entrées de faveur sont généralement suspendues.

Bureau au Théâtre.
On commencera à 6 heures et demie précises.

TIVOLI LOUISIANAIS.
LES souscripteurs au bal du Tivoli Louisianais sont prévenus que l'assemblée aura lieu Dimanche prochain, 15 du courant, pour la nomination des commissaires à la salle d'Orléans. 12 mars

LE Bureau de Souscription au TIVOLI LOUISIANAIS tenu par Mr. Coutri sur le Chemin du Bayou, est ouvert rue d'Orléans, en face le Théâtre, où l'on peut souscrire depuis le matin jusqu'au soir.
Le prix de souscription est,
Pour 4 Bals de $8 00
Chaque cavalier a droit de conduire 2 dames.
Il est inutile de répéter que tous les jeux d'agrément qui s'y trouvent réunis, contribueront sans doute puissamment aux agréments de ces Bals Champêtres.
Le Grand Orchestre sera dirigé par Mr. COBINI.
22 fev—3t

BALS.
SALLE D'ORLEANS.
LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il y aura
DES BALS PARES ET MASQUES,
Jeudi et Samedi de chaque semaine,
PRIX d'entrée: — Cavaliers $2
Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
11 mars A. MITAUD.

Salle de la Marine, entre les deux marchés.
GRAND BAL PARE ET MASQUÉ.
Tous les Lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX D'ENTREE:
Cavaliers $1 50
N. B. Un bureau est ouvert pour y déposer les cannes, manteaux, armes, &c.
Il y a dans la salle de bal une bonne buvette et un excellent restaurant. 27 J

A UNE assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurances de l'Océan, tenue le 3 de février dernier, les personnes suivantes ont été dûment élues Directeurs pour l'année suivante:
MM. Emile Sainet, T. E. Hyde,
W. A. Gasquet, Alex. Grant,
F. P. Ducongé, M. Maher,
Seaman Field, W. McCauley,
J. W. Jauzamond.
Et à une assemblée subséquente de la Direction, Mr. W. A. Gasquet a été unanimement élu Président.
MM. Charles Briggs, Secrétaire.
Ch. M. Conrad, avocat.
R. L. Robertson, inspecteur.
Nouvelle Orléans, 11 mars 1840.
12 mars—3

ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
12 mars 1840.
UNE assemblée extraordinaire de la Direction de cette institution aura lieu dans la Salle de la Compagnie d'Incendie du Missisipi No. 2, Vendredi soir, 13 du courant, à 7 heures.
12 mars—2 THOMAS LAGAN, secrétaire.

ASSOCIATION DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 11 Mars 1840.
A UNE élection faite Lundi dernier, 9 du courant, MM. Camille Zeringue, Charles Caffin, Pierre Landreaux, George Pollock; N. B. LeBreton et Hypolite Gally, ont été unanimement ré-élus Directeurs de la part des Actionnaires.
MM. Furcy Verret, P. A. Rost, L. E. Forstall, Valérien Allain fils, Alexandre Lesseps et H. Lavergne, ayant été nommés Directeurs de la part de l'Etat.
A une séance de la Direction qui a eu lieu ce jour, M. Hugues Lavergne a été ré-élu à l'unanimité Président de cette institution.
Par ordre de la Direction.
G. MILTENBERGER,
12 mars—1 Caissier pro-tem.

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.
LES personnes qui doivent au Théâtre d'Orléans pour les deux années théâtrales de 1837 et 1839, sont invitées à régler d'ici au 25 de ce mois, au bureau des contrôleurs, faute de quoi leurs comptes seront remis à l'avocat de la Compagnie.
JH. COLIN, } Contrôleurs.
FELIX LAMBERT, }
12 mars—3

EAU DE VIE DE COGNAC—Le soussigné offre à vendre:
60 demi pipes eau de vie, marque Dusseau,
30 do. do. Castillon,
30 do. do. J. J. Dupuy.
25 quart do.
Le tout avant droit à l'exportation.
12mars—6 L. G. SASSINOT, 80 rue St. Louis.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Eleanor & Bowditchs, du Havre, et le Girard de Liverpool, un grand assortiment d'articles de saisons, savoir:
Habits et vestes en mérinos noir et de couleur, très belle qualité.
Do do en coutil anglais, blancs et de couleurs, de fantaisie, garantis pur fil.
Chapeaux de soie extra superfins à $4.
Gants de d'Ecosse de do blancs et de couleur.
Cravates do do do do
Il aussi constamment en main un assortiment de tapis, billards et d'objets militaires &c.
12 mars—1s LOUIS A. BARBARIN.

A LOUER—Possession devant être donnée le 1er mai prochain—Une maison ayant magasin et logements au-dessus, cour, citerne, et logements pour domestiques, le tout très bien distribué; cette maison située rue de la Vieille-Levée, No. 80, entre Jefferson et Toulouse. S'adresser à O. M. LUCAS,
12 mars—10,2f.pe rue Royale, No. 74.

A LOUER.
UNE MAISON neuve très commode et dont la construction a été très soignée, située dans la rue Royale, entre St. Louis et Conti; on donnera possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
12 mars—3 ROGER & LABATUT, 175, Royale.

VACHES A VENDRE—Deux excellentes vaches laitières, donnant au-delà de six gallons de lait par jour. S'adresser au no. 98, rue de l'Amour entre les rues St. Antoine et Bagatelle. 12 m—1

JOHN A. MERRITT, agent de la compagnie des fonderies de fer de Boston, pour la vente des clous, offre en vente à des conditions libérales 1500 futailles de clous grandeurs assorties de 2d à 7d ainsi que des clous de tonneliers de 5d et des clous à ardoises de 4d et 5d 12 mars

CAFE DE RIO—800 sacs à vendre en magasin par JOHN A. MERRITT,
12 mars 53, rue du Camp.

TOILES A DRAPS ECRUES—50 balles de 37 p. et de qualité supérieure, en magasin, à vendre par JOHN A. MERRITT,
12 mars 53, rue du Camp.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 18,908—W. L. Robinson contre ses créanciers et les créanciers de Bogart & Robinson.—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de W. Y. Lewis, notaire public, le mercredi 15 avril 1840, à 10 heures A. M. afin d'entrer en délibération sur les affaires du dit pétitionnaire, et qu'en attendant toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés soient arrêtées. Il est de plus ordonné que George K. Rogers soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge de cette Cour, ce 11e jour de mars 1840.
12 mars—3 D. BYRNE, Dep. Greffier.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No. 2,366—John McDonnell contre ses créanciers et les créanciers de Gloyd & McDonnell et ceux de McDonnell & Waterman.—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers ainsi que de ceux de Gloyd & McDonnell et de McDonnell & Waterman soit tenue en l'étude de H. B. Cenas, not. public, le samedi 11 avril 1840 à 10 heures du matin, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. En attendant toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses biens sont suspendues quant aux créanciers mentionnés sur le bilan.
9 mars 1840. (Signé) C. WATTS, juge.
Pour copie conforme,
12mars R. GARDERE, dep. greffier.

$10 DE RECOMPENSE—S'est évadé de chez le soussigné le 7 courant, le jeune nègre BOB, âgé d'environ 17 ans, taille de 4 pieds 7 à 8 pouces, il parle l'anglais et le français. Il a une cicatrice sur la joue droite, et une vous trés rauque; il a été autrefois employé au moulin à scie de Walsh. La récompense susdite sera donnée à toute personne qui le logera dans une des geoles ou qui le ramènera à mon bureau, encoignure des rues du Cirque et Julia, Bassin neuf.
11mars—6 CHARLES MEYER.

$20 DE RECOMPENSE.
SERONT données à quiconque ramènera la mulâtresse MARIA, au bureau de cette feuille.
Maria est âgée d'environ 30 ans, grande de taille, parlant anglais et un peu français; elle était habillée lors de son départ d'une robe d'indienne d'une couleur foncée et d'un dessin très compliqué, un peu déchirée sous les bras, elle avait un tignon, un grand shall à carreaux, presque noir. On la connaît pour avoir appartenu à Mme. Boré, faubourg Marigny, et elle a de nombreuses connaissances. Elle a été aperçue dans le voisinage du Vieux Bassin et sur le chemin du Bayou.

MAGASIN D'ENTREPOT—On prend en entrepôt des marchandises en magasin à l'épreuve du feu, rue de la Douane, à des termes modérés. S'adresser sur les lieux.
18 fev—30

Nous sommes autorisés par M. E. MONTEGUT à annoncer qu'il est candidat à la place de Maire, à la prochaine élection. [illegible]

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH GENOIS(?) comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Messieurs les Editeurs,
Vous êtes prié d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera porté comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère, 2de et 3ème MUNICIPALITES.

Monsieur l'Editeur,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimés publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.
21 fev—1f VOX POPULI.

Nous sommes autorisés à annoncer que Mr FREDERIC BUISSON à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à la place de Maire. Il recevra le vote de nombreux partisans. 27d

Nous sommes autorisés à annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT, à la requête d'un grand nombre de ses concitoyens, se porte candidat à la place de Recorder de la 3ème municipalité. Il recevra le vote de nombreux partisans.
4 mars

Messieurs les Editeurs,
Nous prenons la liberté de recommander aux votans du premier district de la *Seconde Municipalité* les personnes dont les noms suivent, comme devant faire de bons et utiles membres du Conseil:
D. J. ROGERS,
J. P. FRERET,
GLENDY BURKE,
F. JORDY.
11 mars—07 DES CHEFS DE FAMILLE.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu Noël Conand. Vente par le Register des Testamens—Le lundi, treize avril 1840, à une heure de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 décembre 1839, il sera offert en vente publique à l'encan à la salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, l'esclave suivant, savoir:

Jesse, nègre américain, depuis dix ans dans le pays, âgé de 40 ans ou environ, parfait bottier et cordonnier, s'étant absenté une fois il y a neuf ans.

Conditions: Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque sur ledit esclave.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N.B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public. 12 mars

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.—Succession de Noël Conand.—Jeudi, 14 avril 1840, à une heure P M., en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 décembre 1839, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession, de la susdite succession, l'esclave suivant, savoir:

JESSE, nègre américain, depuis dix ans dans le pays, âgé de 40 ans ou environ, parfait bottier et cordonnier, s'étant absenté une fois il y a neuf ans.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à six et 12 mois de crédit du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque sur le dit esclave.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Joseph Cuvillier, notaire public.
12 mars

Affaire du mineur PETER CALLAHAN.
VENTE par le Register des Testamens—Le lundi, trente mars 1840, à une heure de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 mars 1840, il sera offert en vente publique à l'encan à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte du mineur Peter Callahan, pour ce qu'elle pourra rapporter, (conformément aux articles 993 et 994 du Code de Procédure de l'Etat de la Louisiane)

Une esclave nommée Mary, blanchisseuse, cuisinière et domestique de maison.

Conditions: Douze mois de terme, l'acquéreur devant fournir caution à la satisfaction du juge de la Cour des Preuves et du tuteur du mineur et hypothèque sur la susdite esclave. W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Y. Lewis, not. pub. 12 mars

COUR DES PREUVES—Attendu que Abraham M. Turner a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Amos St Clair, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
12 mars Régister des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Manis Jacob—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Angélique Jacinthe Verneuille, veuve de Manis Jacob, tutrice de ses enfants mineurs et administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
12 m Régister des Testaments.

JE soussigné, *Lucien Hermann*, Notaire Public, certifie par les présens que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister conjointement au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de propriétés foncières dont Mess. Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé ladite roue et y avoir apposé les scellés, elle a été déposée dans le bureau des directeurs, jusqu'à la prochaine ouverture de ladite roue.
Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1839.
2 déc LUCIEN HERMANN, Not. Pub.

JE soussigné, *Hermogène Cantrelle*, nommé par M. Lucien Hermann, Notaire Public pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Mess. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de ladite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans ladite roue, et que lesdits numéros ainsi déposés ont été préalablement exposés aux regards du public.
Numéros sortis jusqu'à ce jour 45,900.
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1840.
12 mars (Signé.) H CANTRELLE.

Tirage Officiel de la Grande Loterie d'Etat, Classe Extra No. 19 pour 1840.
| 49 | 70 | 19 | 17 | 16 | 44 | 10 | 64 | 40 | 30 | 29 | 32 |

GROS LOT DE $8,000.
BILLETS SEULEMENT $2 00.

GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE No. 20 pour 1840.
Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée Jeudi, 12 Mars 1840, à 7 heures P. M. à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune.
D. DAVIS & Co., Directeurs.

75 Numéros—12 Sortants.

PROGRAMME:

1 Lot de	$8,000	$8,000
1 "	2,000	2,000
1 "	1,300	1,300
1 "	1,000	1,000

27,814 Lots, montant à $96,633

Billets $2 00—Demi do. $1 00.—Quarts do 50 cts.
Paquets de 25 billets pour $40 00 garantis devoir tirer au moins $24 00.
Paquets de 25 demi billets pour $20 00, garantis devoir tirer au moins $12 00.
Paquets de 25 quarts de billets pour $12 50, garantis devoir tirer au moins $6 00.
Pour paquets ou billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, ou à l'encoignure St-Louis et Chartres. 12 mars

TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
(Classe 24.)
| 30 | 56 | 64 | 44 | 51 | 41 | 21 | 12 | 70 | 64 | 46 |

TIRAGE AUJOURD'HUI à 7 heures à l'Exchange Hôtel.
LOTERIE DE LA CLASSE No. 25.

Gros Lot	$17,000
Un Lot de	7,000
Vingt lots de	1,000

78 Numéros ballotés—13 sortants.

Billets entiers	$4 00
Moitiés	2 00
Quarts	1 25

Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
12 mars 35, rue du Canal

PORC PRIME—100 barils, à vendre par
7 mars JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras

50 SACS PIMENT des Antilles, à vendre par
11 m R. GRONING & Co.

FARINE—2250 barils en débarquement et à vendre par
11m O. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

CLOUS—1000 barillets de l'Est à vendre par
11 mars J. B. FIELD, 73, Bienville.

A VENDRE—800 sacs de maïs en débarquement du Great Western LAYET & AMELUNG.

CAFE RIO—350 sacs de la nouvelle récolte, à vendre par 11 m WM. FREHN.

TOILES DE RUSSIE—à vendre par
11 m DAVIS & HOBART.

VIN DE MALAGA—30 barils à vendre par
11 m DAVIS & HOBART,

CORDAGE DE MANILLE—60 paquets à vendre par
11 m DAVIS & HOBART.

CLOUS DE BOSTON, 1800 barils à vendre par
11 m DAVIS & HOBART.

ENCRE BLEUE—5 barils à vendre par
11 mars J. B. FIELD.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
11mars ALLAIN & TREMOULET, 13 Conti.

SUCRE en pains et clarifié à vendre par
11mars ALLAIN & TREMOULET, 13 Conti.

MELASSE sur plantation, à vendre par
11mars ALLAIN & TREMOULET, 41 Conti.

SAVON—2000 caisses des meilleures qualités à vendre par DAVIS & HOBART,
11mars 52, rue de la Douane.

CHANDELLES DE SUIF—100 caisses des meilleures marques à vendre par DAVIS & HOBART.

VERRES à lampe de cheminée—30 douzaines en magasin et à vendre par O. N. MORISON,
11 m No. 12, rue du Camp.

TRAITES SUR LONDRES à vendre par GLASON KYLES,
11 m No. 66, rue de Chartres, au 1er.

HUILE DE PALMA CHRISTI—20 barils [illegible], à vendre par JARVIS & ANDREWS,
11 mars [illegible] Tchoupitoulas et Commune

[illegible] VERRIER [illegible] MONTEGUT [illegible]
LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

A VENDRE [illegible] CHARGELOIS [illegible] S'adresser à LAYET & AMELUNG, 17 rue du Commerce.

POUR NATCHITOCHES, ALEXANDRIA (Red River) Petite Rivière et Rivière aux Cannes.—Le paquebot régulier VELOCIPEDE, capitaine Wright, partira [illegible] pour les ports intermédiaires et partira samedi, 14 courant, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord près la Douane, ou à
12 mars J. HALL & A. D. BEIN, 12, Nlle-Levée.

A VENDRE.
UNE CARCASSE NEUVE de bateau, prête à recevoir une machine à vapeur, construite avec le plus grand soin sous la surveillance d'un homme expérimenté et pouvant porter un fort chargement, quoique d'un faible tirant d'eau. Ce bateau est convenable pour la navigation des bayoux ou du fleuve et sera sans doute, à en juger par ses formes, un bon marcheur. Il peut être vu vis-à-vis de la rue Gravier. Pour les conditions, s'adresser à
12 mars BOGERT & HAWTHORN, 62, Gravier.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
—Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur INDEPENDENCE, capt Chs. Rose, ayant la moitié de son chargement engagée, partira pour le susdit port et les ports intermédiaires, samedi prochain à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, les emménagements étant aussi beaux que ceux d'aucun autre bateau sur le fleuve. S'adresser à bord vis à vis la rue Gravier ou à
11mars STETSON & AVERY, 80, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE, EVANSVILLE, Smithland et Paducah.—Le superbe bateau à vap. fin marcheur WILLIAM FRENCH, capitaine H. McConnell, partira pour les ports susdits et ports intermédiaires samedi prochain, 14 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, les emménagements étant beaux, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS,
11mars 57, rue des Magasins.

POUR OPELOUSAS et ports intermédiaires—Le beau steamer CINDERELLA, capt. A. Piking, partira positivement jeudi matin à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
11mars FOLLAIN, BELLOCQ & DEGEL OS.

POUR LOUISVILLE,
Cincinnati, Maysville, Portsmouth, Wheelin et Pittsburg—Le bateau à vapeur MORCHEAD, ayant une partie de son chargement engagée, partira lundi, 16 du courant, à 10 heures du matin. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BRO.
12 m 57, Magasins.

A VENDRE—La coque du bateau à vapeur HENRY CLAY, sera vendue si l'on s'adresse immédiatement. On pourra la délivrer aussitôt que son chargement sera débarqué. S'adresser à
12 m LAYET & AMELUNG, 17 Commerce.

PAQUEBOT REGULIER.
POUR BAYOU LAFOURCHE—Le steamer bien construit et connu WASHINGTON, capitaine S. S. Mates, fera ses voyages, comme paquebot régulier, pour le port ci-dessus, et quittera cette ville tous les vendredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
N. B.—Aucun compte contre le dit bateau ne sera payé à moins que la dette n'ait été contractée par ordre du capitaine. 26 fev—1m

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur GREAT WESTERN, capt. Th. Riddle, est prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus, Jeudi prochain, 12 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Poydras ou à FORSYTH & LIMMERICK,
11 m 126, rue des Magasins.

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur, paquebot regulier, SELMA, capt. Blood, est prêt à recevoir du fret et sera expédié sous peu pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue Poydras. JOHN A. MERRIT,
11 mars 53, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le brick de première classe, RUSSIA, capitaine McManus, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
12 m S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

A FRETER—La barque neuve CASPIAN, capitaine Billings, pouvant porter 1100 balles de coton; elle sera prête sous peu à recevoir un chargement. S'adresser à
12 m G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR ST. THOMAS—Le brick ou voilier O. C. RAIMOND, partira positivement Samedi, 14 du courant. Pour passage seulement, pour recevoir convenablement 3 ou 4 passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à
12 mars R. GRONING & Co.

DEMANDE DE FRET POUR LA MOBILE—La goëlette ROAM, de tout ordre, ayant tout son chargement sous tillac, peut prendre 200 barils de liquides sur le pont, et sera immédiatement expédiée. S'adresser à J. BRENT CLARK, 40 Chartres. 12mars

POUR NEW YORK—La goëlette fine voilière ONTARIO, capitaine Yunal, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. B. BAILEY, 14, Bienville.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière CORA, doublée et chevillée en cuivre, capt. Young, est en chargement en face de la Place d'Armes, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
12 mars J B BAILEY, 14, Bienville

POUR NANTES—Passage seulement—Le navire neuf ENNSLY, capitaine Larocq, partira pour le susdit port, le 15 mars: il peut loger commodément vingt passagers.
Pour le prix du passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue d'Espagne, 3me. Municipalité, ou à
10 m—6 R. A. LEFEBVRE & Co. 10, Toulouse.

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière DORIC, capitaine Rantford, ayant partie de son chargement engagée, partira très prochainement. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. ROBERT & Co,
10 mars 62, Gravier.

POUR LE HAVRE—Le beau navire neuf A. L. SUSAN DREW, capitaine Babbidge, a commencé à charger et prendra encore du fret, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co,
26, rue Bienville, ou à
7 mars E. JAS. JENKINS.

La goëlette MERCHANT, de la Havane, commencera à débarquer sa cargaison ce matin. Les consignataires sont requis d'obtenir leurs permis et venir recevoir leurs marchandises. 10 mars

Le navire à vapeur GREAT WESTERN, capitaine Hosken, partira de New York, dans le courant de cette année, pour le port de Bristol, savoir: 19 mars, 9 mai, 1er. juillet, 29 août, 10 octobre, et 3 décembre. Pour passage, s'adresser à
3 m—1m RICHD. IRVIN, 98, Front st. New-York.

Le Docteur E. KIEFER informe respectueusement ses amis et le public qu'il a transporté son office au No. 107 de la rue Canal, entre la rue Poydras et Perdido, où il pourra être consulté de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 6 P. M. 7 mars

Je soussigné certifie qu'après avoir employé divers moyens sans succès, j'ai envoyé un de mes enfants à l'établissement orthopédique de M. Jh. Schneider et que dans l'espace de peu de mois, il a été entièrement rétabli d'une difformité au pied. En foi de quoi, je donne le présent pour servir, suivant sa volonté.
Paroisse de Jefferson, 2 février 1840.
4 m—6 LUCIEN LABRANCHE.

AVIS RELATIF AU FERRY DE CARROLLTON.
Jeudi, le 12 Mars prochain, à midi.
EN vertu d'une résolution du Jury de Police de la paroisse de Jefferson; je soussigné, juge de la dite paroisse, vendrai à l'enchère publique, au Salle des Bains de la Bourse de Cité, ville de Lafayette, le privilège exclusif du tenir un Ferry, en face de Carrollton, pendant un an à partir du 1er janvier 1840.
Les conditions seront annoncées au jour de la vente.
Nouvelle-Orléans, 4 mars 1840.
4 mars—6 [Signé] J. DUGUE, Juge.

LE Dr. BINAGHI, de retour du Mexique à son ancienne résidence dans cette ville, où il a repris sa pratique, peut être consulté au No. 93, rue de la Douane. 11 m—5

A LOUER une NEGRESSE, bonne nourrice, sans enfant; son lait de trois mois; une très-bonne gardienne d'enfants et bonne domestique de maison. S'adresser au bureau de cette feuille. 11mars—12,2pe

CHOCOLAT—10 caisses Chocolat espagnol, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 11 mars

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, en débarquement et à vendre par
11m MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle Levee.

FARINE—700 barils farine superfine en état très convenable pour l'embarquement, à vendre en magasin, par
11m MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle Levee.

PORC—200 barils porc mess, 20 do porc mess et rump, venant d'être inspectés et à vendre par
11m MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle Levee.

BŒUF—50 demi barils bœuf mess; 27 barils do mess, 10 demi barils bœuf M O, 30 barils do prime, à vendre par
11m MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle Levee.

JAMBONS ET EPAULES—30 boucauts épaules nouvelles, 10 do do vieilles, 10 do jambons sous toile, 20 barils jambons nouveaux, à vendre par
11m MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle Levee.

GRAINES de Coton—1000 boisseaux graines de coton du Petit Gulf, qualité supérieure, en débarquement et à vendre par HYDE & CLARKE.
11 mars 22, rue Poydras.

PEINTURE—600 barils No. 1 blanc de plomb; 200 barils vert; 100 barils noir, à vendre par
11 mars J. B. FIELD, 73, rue Bienville.

BEURRE ET FROMAGE—50 firquins beurre de Goshen, le tout de première qualité, à vendre par
11 mars J. B. FIELD, 73, Bienville.

CHANDELLES DE BLANC DE BALEINE—50 caisses diverses qualités à vendre par J. B. FIELD.
11 mars 73, rue Bienville.

SUCRE—47 caisses sucre blanc de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
11 m 33, Vieille Levée.

CAFE—200 sacs fin vert Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
11 m 33, Vieille Levée.

CAFE fin vert de la Havane reçu récemment et à vendre par SCHMIDT & Co.
11 mars 60, rue Bienville.

LISTADOES—par 51 à vendre par SCHMIDT & Co.
11 mars 60, rue Bienville.

BAS—Un assortiment complet de bas bleus et blancs à vendre par SCHMIDT & Co.
11 mars 60, Bienville.

MOUCHOIRS, véritables madras et do. imitation, à vendre par SCHMIDT, & Co.
11 mars 60, rue Bienville.

WHISKEY—85 barils en débarquement du steamer Majestic, à vendre par G. DORSEY,
11 m 44, Nouvelle-Levée.

MOUTARDE—75 boîtes, anglaise, fraiche à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
Encoig. Tchoupitoulas et Commune

HARICOTS ROUGES—52 barils reçus aujourd'hui et à vendre par HYDE & CLARKE,
11 mars 22, rue Poydras.

TRAITES SUR NEW-YORK, à vue, 10, 30 et 60 jours de vue à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
11 mars 26, rue du Camp.

LIVRES DE MANDATS—de différentes dimensions et dessins à vendre par NORMAN, STEEL & Co,
11 mars 14, rue du Camp.

FARINE DE MAIS—60 barils farine de maïs blanche et supérieure, à vendre en magasin, par
11mars R. T. LAWRENCE, 28 et 30 Nlle Levée.

DAGUERREOTIPE.
M. J. LION, peintre et lithographe, rue Royale, No. 10, à la demande de tous ses amis et connaissances, a l'honneur d'annoncer au public que dimanche prochain, 15 mars, à onze heures précises, il donnera dans la salle du Musée St. Charles, vis à vis l'Hôtel St. Charles, une séance publique dans laquelle il exposera tous les procédés [illegible] [illegible] de la Nouvelle Orléans, tels que: La Cathédrale, la Bourse, l'Hôtel St. Charles, la rue Royale, l'Hôtel de Ville, &c. faits par le moyen du daguerréotype, et qu'il fera devant tout le monde, pendant la séance, [illegible] [illegible] [illegible]
Le prix des billets de la loterie est de $1 [illegible] 11 mars

[illegible] RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de [illegible] Billets de Banque. [illegible] à la Nouvelle Orléans. [illegible]
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, [illegible] [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.
GRANDE VENTE [illegible]
SAMEDI prochain, 14 du courant, à 10 heures du matin, dans leurs magasins, 112, Chartres [illegible] [illegible] partie de meubles, consistant en:
Bois de lit, commodes, armoires, [illegible]
Buffets, tables de marbre,
[illegible]
[illegible] de dejeuner en acajou,
[illegible]
[illegible] de glace [illegible] Conditions comptant
11 mars—3

PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.
Succession de Pierre Felix Gonge.
IL sera vendu le 21 mars prochain, à 10 heures du matin, au magasin d'encan, rue de Chartres, No. 112, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 mars 1840, à la requête de W. Freret, syndic.
Un assortiment de marchandises, consistant principalement en coton écru, toiles d'Irlande, cotonnades, mousselines à niveau brochées, indienne française, ombrelles, cols brodés, fichus, peignes, rubans de chambre, dessins de gilets, mousseline laine, bobinet, chapeaux de paille et hardes de défunt. Conditions—Comptant. 11m—3

Vente de Bois, Mules, &c.
AFIN de clore les affaires et de dissoudre les dettes de la Société existant entre James Walsh et James Gallier pour le moulin à scie connu sous le nom de Walsh, situé dans la ville de Lafayette, j'exposerai en vente, sur les lieux, samedi prochain, 14 courant, à 4 heures P. M. les objets suivants, savoir:
Environ 350,000 pieds de bois assortis, consistant en planches de pin et de cypre, planches de frêne, en lots convenables aux acheteurs;
20,000 lattes,
9 mules,
2 chevaux
5 charrettes,
10 cables-chaînes,
Un lot de cuivre et laiton,
2 chaudières à vapeur, 32 pouces,
2 tables en brin.
Conditions—Au-dessous de $100 comptant; au-dessus de cette somme 60 jours en billets endossés à satisfaction.
11mars—4

PAR A. L. FERNET.
21, rue Conti.
IL sera vendu demain jeudi 12 courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:
La négresse créole Marane, âgée d'environ 33 ans, parlant anglais et français, bonne cuisinière, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne servante de maison, très bon sujet, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi, ensemble son enfant avec elle âgé d'environ deux ans, très actif.
Conditions: moitié comptant, la balance à 6 mois, en billets endossés à satisfaction.
L'acte de vente sera passé pardevant H. Davis, notaire public, aux frais de l'acheteur. 11 mars

Poulies et Platre calciné.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, lundi 16 courant, à 4 1/2 heures, vis à vis la presse à coton d'en haut:
54,000 pieds poulies sexagonales,
100 barils plâtre calciné propre pour les murs d'intérieur et les ouvrages de stuc, en débarquement du navire Woodside. Pour des ventes à l'amiable, s'adresser à l'encanteur, 60, rue de la Commune. 11 mars—

PAR VINCENT, VIGNIE & DE FERIET.
IL sera vendu lundi, 16 courant, à midi, à la Bourse St Louis:
Un lot de terre situé au faubourg Washington, mesurant 60 pieds de face à la rue Pieté entre Grands Hommes et Hôpital, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison en cypre et couverte en ardoises, ayant 4 chambres à feu, 2 cabinets et galerie et un beau grenier, cuisine, chambres de domestiques à feu, pigeonnier, latrines, &c. ainsi qu'une quantité d'arbres fruitiers, vignes, &c.
Conditions—Un quart comptant, balance à 6, 12, 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 10mars—6

Continuation de Vente sans Réserve de Vins de Madère et de Portugal.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, jeudi 12 courant, à 11 heures dans les magasins situés rue Vieille Levée, No 4, les vins ci-après destinés, d'importation directe, et transportés, pour la facilité de la vente, de la rue Carondelet.

Lot No. 1—15 pipes Madère, B L
" 2—11 " F B
" 3—4 barriques " F B
" 4—11 pipes Oporto, F B
" 5—1 baque. F B
" 6—10 pipes Oporto.
" 7—4 1-2 do do.
" 8—30 quarts Madère (Dabney.)
" 9—8 pipes Madère de choix (R D & Co) A.
" 10—7 1-2 do do (A)
" 11—13 1-4 do do (A)
" 12—13 pipes do do R D & Co (H)
" 13—6 do do do R D & C (K)
" 14—13 1-4 do do R D & C (K)
" 15—10 pipes qual sup vieux, R D & C (B)
" 16—3 1-2 " " Do.
" 17—3 1-4 " " Do.

Pour compte d'autres.
Lot No. 18—4 1-2 pipes Madère de choix, importation de 1830, marquées Leal & Droese.
Lot No. 19—9 pipes vieux Madère de choix, importation de 1833.
5 1-2 pipes do do do
" 14—10 caisses vieux Madère de choix, importation de 1835, 2 douz à la caisse, marqué (Leal & Droese.)
(La suite est marquée B.) 10m

MONTRES—LOUIS MUH donne avis à ses amis et au public, qu'il vient de recevoir des montres patentées, de chasse et à double fond, montées en pierres et balanciers chronomètre. Aussi quelques-unes pour dames toutes à répétition, cylindre, montres anglais. Il les offre à des prix modérés au no. 40, rue de Chartres. 10mars

ETAT DE LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—No. 12,929—Guda Garcia vs. ses créanciers.—Present l'hon. Charles Maurian, juge, 4 mars 1840. Il est ordonné par la Cour que les créanciers de l'insolvable s'assemblent en pleine cour, le vendredi 27 courant, pour là faut, déduire leurs causes s'ils en ont, pourquoi il ne serait pas déchargé; et en attendant que toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient arrêtées.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier.
11 m—3 ARMAND PITOT, Greffier.

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.
LE Doct. THOMAS envoyant sa famille, pendant l'absence de laquelle il ne veut plus tenir maison, offre à vendre à l'amiable quelques domestiques de choix, son mobilier, presque neuf, consistant en beaux meubles, argenterie, service en porcelaine doré, &c. &c. et un joli piano de Pleyel.
Il offre aussi à louer la Maison qu'il occupe encoignure Royale et Place St. Antoine, dont il pourrait donner avis de suite à même que des domestiques si on le demandait. 1 er—4

LES soussignés recevront par le navire Eleanora, en débarquement un joli assortiment de marchandises nouvelles pour modes de printemps:
Mousseline, jaconas imprimés,
Gants et mitaines filet, bas brodés,
Chaîs et pèlerines do do
Chapeaux paille italie et paille de riz,
Bonnets, capotes écrues pour femmes,
Matelots pour garçons et robes pour fillettes, unies et brodées,
Un beau choix d'entre-deux brodés et dentelle fil.
Do do en Valenciennes.
De plus à solder à bas prix une forte partie d'écharpes, voiles, pèlerines, et divers articles convenables au marché mexicain.
11 mars—6 LEFEDURE & Co.
40, rue Conti, entre Chartres et Royale

A LOUER PRESENTEMENT—Un Magasin et dépendances, rue Conti, près la rue Chartres. A vendre les vitrières complètes et tente.
10 mars—6 WIOTTE & SALLE,
encoig. Chartres et Conti.

A VENDRE OU A LOUER—Le beau bien de campagne situé à un mille au-dessus du ferry de la première municipalité, de l'autre bord du fleuve, autrefois la résidence de Madame Duverjé, se composant d'une superbe maison de maître et ses dépendances, d'un jardin, parterre, verger, &c, le tout en bon état.
La maison sera donnée immédiatement.
Pour les conditions, s'adresser à
B. OLIVIER, 214, rue Royale.

A LOUER POUR L'ETE—Une jolie maison de campagne, située de l'autre bord du lac Pontchartrain (Lewisbourg) faisant face au lac, composée de deux beaux appartemens, corridor au milieu, galerie devant et derrière, avec deux cabinets et deux chambres sur la cour. La personne qui louera aura la jouissance des meubles. S'adresser à
11mars—3 J. O. DOMINGON, Banque Consolidée.

AVIS—Les soussignés ont formé ce jour une société pour faire les affaires de commission et d'encan, sous la raison de VINCENT, VIGNIE et DE FERIET. Leur magasin est rue de Chartres no. 112 entre St. Louis et Conti.
Nouvelle Orléans le 10 mars 1840.
W. P. VINCENT.
NORBERT VIGNIE,
GABRIEL DE FERIET.
10mars—6

ARRIVÉ du Havre par le navire Eleanor, 4 mars—Un assortiment de graines potagères de toute espèce, haricots de Soissons, de cinq espèces, mais et à ramer, graines pour les oiseaux, pruniers Reine Claude dorée, cerises, pêchers Madeleine, hâtifs et tardifs, noyers, vignes, chasselas de Fontainebleau. A vendre en gros et en détail par N. JOLLY & BESSIERE,
Promenade des Bons Enfans, entre Espagne et Poët, en face le No. 212. 9 fev.

A VENDRE OU A LOUER Un domestique âgé de 6 ans, bon cocher, excellent domestique de maison, parlant français, anglais et espagnol, très intelligent. S'adresser au Docteur Dupierris, rue Ste-Anne, No. 56.
9 mars—4

AVIS CONCERNANT LES TABACS.
LES magasins à tabac d'en bas sont maintenant ouverts et préparés pour la réception. Ces magasins sont à l'épreuve du feu et comme ils sont munis de vingt presses chaque boucaut peut être séparé du tabac avant l'inspection qui permettra de vérifier exactement la tare et le poids. Avantage très grand pour le vendeur comme pour l'acheteur; pour le vendeur, parceque tout le tabac pourra être replacé dans les boucauts; pour l'acheteur parce qu'il aura l'occasion de bien voir l'article acheté et de connaître les avaries desout geard. Ces magasins étant situés sur le bord même du fleuve, il y aura une grande économie de frais de transport soit en déchargeant des bateaux à vapeur soit en chargeant à bord des bateaux, sans compter qu'on n'aura qu'à risquer à courir du mauvais temps pendant le court trajet des magasins à bord et vice versa.
Par ordre des commissaires.
10 m—26 3pe DUGGAN, garde magasin.

AVIS—Le soussigné ayant été nommé syndic des créanciers de Raoul Adam, invite tous ceux qui doivent au dit insolvable à se présenter immédiatement pour régler leurs comptes, sans quoi ces mêmes comptes seront mis en Cour. FK. PERRET,
9 mars 50, rue Toulouse.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de Edward Salzmann, sont priées d'en donner avis au syndic soussigné, dans les dix jours qui suivront cet avis, pour être même de remplir immédiatement le tableau de distribution. FREDERICK FREY.
9mars—6

TAFFETAS GOMME—25 pièces taffetas gommé, 10 barèges verts pour voiles, 10 douzaines escarpins, à vendre par
10 m LOISON & SILVESTRE, 72, Royale.

VINS DE BORDEAUX—50 barriques vin rouge Mont-ferand, 15 do do St. Estephe, 20 do do St. Emilion, 20 do de St. Julien de choix, 15 demi barriques vin blanc de Sauternes. 400 caisses vins de diverses qualités, 50 do Lafitte et Chateau Margaux, 50 do cerises à l'eau de vie, 4 caisses grains d'Autes en boites de ferblanc, 50 do liqueurs assorties, 14000 bouchons, courts, longs et à demi-jeannot, 50 paniers d'Anger, 25 boites moutarde à l'estragon, 50 boites pois au beurre, 20 paquets de champignons, [illegible] [illegible] LOISON & SILVESTRE, 72, Royale.

AVIS AU PUBLIC—F. LABOUETTE a l'honneur d'annoncer au public, qu'il ouvrira son Académie de Danse, rue de Chartres No. 118, le 10 du courant. [illegible]
La salle sera ouverte, de huit heures du matin à neuf heures du soir. [illegible]
N. B. Ancienne salle de Mr. Coustine(?). 9 mars—3

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui remettra chez le soussigné un Chien [illegible] [illegible]
11 mars THEODORE VOISIN,
rue Royale et St. Louis.

CIGARES—[illegible] cigares de la Havane des meilleures fabriques, [illegible] Constancia, Especiales, [illegible], Carlos, Pascual, [illegible] Rohan [illegible] La Prohibida [illegible]
J. M. CABALLERO, 33, Vieille Levée.

AU BON JARDINIER—J. C. GALLAY, [illegible] rue Condé, [illegible] [illegible]

[illegible] VENDRE POUR CAUSE DE DEPART—[illegible] [illegible]

[illegible] 25 barils à l'Exposition, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR J. LEVY.
VENTE POSITIVE.
IL sera vendu ce jour, à 4 heures et demie, au Levée, entre les rues Julia, entre St. Pierre, [illegible] Belles Muscade, en débarquement de la goëlette Magnolia. 12 mars—1

PAR L. A. GUIRAUD.
Vente par Coëtt.
VENDREDI, 13 courant, il sera vendu à 10 heures du matin à son magasin d'encan, rue Toulouse No. 20:
Un grand assortiment de marchandises sèches, en gros, et d'habillemens, consistant en partie de:
Mousselines imprimées, [illegible] Indiennes [illegible] désiré.
Étoffes à robes, mousselines laines, indiennes blanches, 9/4, ginghams, coutils, toiles irlandaises, toile à tables, etc., Irlande, St. palmiste, toile d'Irlande, flanelles écrues, [illegible], &c. &c.
Cette vente mérite l'attention particulière des acheteurs.
Les conditions seront libérales et annoncées au moment de la vente. 11 mars

PAR L. U. GUIDEL.
SAMEDI, 14 courant, il sera vendu à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis:
Le nègre JOSEPH, âgé d'environ 28 ans, excellent cuisinier et [illegible], parfaitement garanti [illegible] par la loi.
Conditions, comptant. 11 mars

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Vente pour le compte du gouvernement des Etats Unis.
JEUDI prochain, 12 du courant, dans la rue Tonti(?), No. 16, près de la rue des Levée, par ordre du Capt. Geo. Taylor, commandant de l'armée des Etats Unis, il sera vendu à 4 heures P. M. une quantité de vieilles provisions telles que porc, haricots, &c.
Conditions comptant. 9 mars

PAR E. B. SYKES.
VENTE DE BOTTES, SOULIERS ET BROQUEQUINS.
Sans réserve.
IL sera vendu jeudi, 12 mars, à 10 heures du matin, au magasin No. 60, rue Gravier, encoignure de la rue des Magasins, au premier étage, le plus grand assortiment de Chaussures de première qualité qui ait été offert en vente en cette ville, comprenant plus de 300 caisses, toutes d'importation récente, sur commande et provenant des meilleures manufactures du Nord, et choisies expressément pour ce marché.
Conditions de vente:—$200 et au-dessous, au comptant, toutes sommes au-dessus de $200 à 90 jours de terme; et au-dessus de $500 à 6 mois, en billets endossés à satisfaction.
On devra remplir les conditions de la vente dans les cinq jours qui suivront la vente; autrement les marchandises seront revendues pour le compte et aux risques de l'acquéreur.
On peut examiner ces chaussures avant la vente.
9 mars—7 T. W. HEAMIS.

PAR DUTILLET & GUINAULT.
Vente sans réserve.
Il sera vendu jeudi prochain, 12 courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité (Salle des Bains) rue St-Louis:
Un lot de Terre, situé au nouveau faubourg Marigny, mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Union (mesure américaine) sur 125 pieds de profondeur (mesure française) entre la rue Urquhart et Moreau; lequel lot de terre est une partie du terrain qui forme l'encoignure des rues de l'Union et Moreau; lequel est désigné par le No. 302 de l'ilot No. . . . Sur ce lot se trouve une charmante maison construite depuis environ 15 mois, bien, levée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 4 appartemens, d'une galerie et 2 cabinets et d'un vaste grenier; le tout en parfait état, puits, latrines, &c. &c.
Condition—Moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Le propriétaire se trouvant dans la nécessité et étant forcé de vendre, invite les personnes qui voudraient en faire l'acquisition à bien vouloir examiner cette propriété avant la vente. 9 mars—4

PENSION ET CAFE.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, jeudi, 12 ct., à 12 heures; l'assortiment de vins et de liqueurs, les comptoirs, l'ameublement, ses tuyaux de gaze et le bail de cafe situé au no 66, dans la rue du Camp, le propriétaire désirant quitter cette ville. Cet établissement est admirablement bien situé, en face de l'Arcade de Caldwell, et les personnes désireuses de se mettre en affaire ne sauraient trouver une meilleure occasion. 9 mars

PAR DUTILLET & GUINAULT.
IL sera vendu, le 13 mars courant, à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis:
Un lot de terre situé au faubourg Bouligny, désigné par le No. 52, distant de dix pieds et compris entre les rues Lafayette, Prytanée, Bourbon et Perrin. Cette vente sera faite à charge d'acquitter la créance que Mariana Philippe doit à Mr. Louis Bouligny.
Conditions comptant.
On recevra des conditions à l'amiable jusqu'à ce jour
6 mars—3 J. JOLLY, chargé d'affaires.

PAR J. A. BEARD.
Propriétés dans la Première Municipalité.
IL sera vendu à l'encan, le vendredi, 13 courant, à midi, dans la salle des Bains de l'Hôtel St. Louis:
Les propriétés suivantes vendues pour régler un intérêt de société, savoir: Quatre lots de terre avantageusement situés à la bordure des rues St. Louis, Marie, Toulouse et Villere, couvert pour des [illegible], 1, 2, 3, 4, mesurant ensemble 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur. Les bâtiments dessus [illegible] [illegible] de vaste pour la bâtisse de constructions [illegible]
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 6mars

E. FREMAUX, libraire, marchand de papier peint et de fournitures de bureaux, rue de Chartres no. 91, pour l'Hôtel d'Orléans, entre St. Louis et Toulouse, vient de recevoir par les navires Eleanor, du Havre, un grand assortiment de livres nouveaux des meilleurs auteurs et une grande collection de pièces de théâtre, nouvelles.
Balzac, Béatrix, Scènes de la vie; Véronique; do. Un grand homme de province; Œuvres complètes. A. Dumas, Maître Adam, le Capt. Pamphile; do Œuvres complètes; Eug. Sue, Delagtar. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
Raymond, Molière, de Vaugelas; Racine, Pascal, Fénelon, [illegible] de Manou, [illegible] Magasin pittoresque; Magasin universel [illegible] [illegible]
[illegible] Chateaubriand, Voltaire, Rousseau, Corneille, Molière, Racine, Fénelon, Tastier, Lord Byron, Paul et Virginie, Bossuet, [illegible] Le Sage, [illegible] [illegible] Cours de La Harpe, [illegible] [illegible] [illegible] Grand assortiment de livres de prières [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] E. FREMAUX

AUX AMATEURS DU BEAU.
A. CAPDEVIELLE & CO. ont reçu par ses derniers arrivages de France, deux Tables rondes en marbre, [illegible] [illegible]
Aussi un lot du Faïence française dans lequel est un service complet, ainsi qu'un service à dessert doré d'un nouveau genre.

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, d'envoi de MM. Brouwer, Reynvaan & Boon, de Schiedam—200 pipes genièvre de Hollande de la marque bien connue au bateau à vapeur, qu'il offre à vendre sur la Levée par parties convenables aux acheteurs, et à des conditions avantageuses.
19 fev—6m HUGO C. GILDEMEESTER,
46, rue Bienville

FER DE SUEDE.
LE soussigné a constamment en main un approvisionnement de fer de Suède, de 1 4 sur 1 1 4 jusqu'à 12 sur 1 2 et de 3 4 et de 1 2 et 3 8 pouce à 3 pouces. Les ordres de toutes les grandeurs de fer peuvent toujours être approvisionnées par ce magasin, à leur grande convenance.
19 fev—6m HUGO C. GILDEMEESTER,
46, rue Bienville

ON a vendre à l'amiable une négresse âgée d'environ 23 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison, ayant un enfant de 6 ans; elle est garantie [illegible] [illegible] [illegible]
Pour de magasin et pour les conditions, s'adresser rue de la Vieille Levée No. 145, à PRE. JN. AROMA [illegible]

AVIS—AUX AMATEURS DES BALS DE CARNAVAL—On trouvera chez le soussigné un grand assortiment de coiffures diverses, faux faces, barbes, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
THEO. GUEDON.
Nouvelle maison Parisienne, rue de Chartres [illegible] No. 150 vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans.

LOTERIE DE DEUX MILLIONS.
Tous les gros lots gagnants sont encore dans la roue de L'AVENIR les tirages auront lieu chaque jour, à 11 heures du matin, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles.
Les billets restent peu de temps encore au prix de $5. On peut toujours se procurer des billets qui seront garantis n'avoir pas été tirés, soit avant, soit après les heures du tirage, chez les directeurs et propriétaires.
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD,
5 mars encoignure Canal et St. Charles.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orléans, ce 7 Mars 1840.
DES soumissions cachetées seront reçues au bureau du caissier, jusqu'au 20 mars courant pour la fourniture de 300,000 pieds de bois de charpente en cypre ou en pin. 300,000 Briques conformément à la dimension.
2,000 Barils de Chaux.
Le tout devant être de la meilleure qualité.
Par ordre de la Direction.
9 mars—jusqu'à 20 L. BERNARD, caissier.

VINS, HUILE, &c.—Reçu par les derniers arrivages: Vins rouges de Bordeaux, qualité supérieure, vins de propriétaires, en caisses de 12 bouteilles et caisses de 24 [illegible] [illegible] [illegible]; St. Estèphe et St. Julien lin.
Champagne, Couronne, étiquette dorée, Lambert [illegible] Vin de Lafitte et [illegible] [illegible] [illegible]
Huile d'Olives en paniers de 6 et 12 bouteilles.
Dans [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
11mars WM. BERGER, 10 rue St. Louis.

LES soussignés offrent en vente, 4,000 boisseaux sel de Iles Turques en sacs de 2 boisseaux,
600 sacs café Rio, nouvelle récolte, 30 pipes genièvre de Hollande, 300 do maisons assorties, [illegible], moutarde, poivre de Cayenne, curry, capres, fruits confits, herbes et [illegible] &c. &c. 20 barils eau de vie de France, genièvre, [illegible], sucre raffiné, mélasse de Demerara, 200 futs chaux de Thomaston, 50 futs plâtre; 10 barils ciment romain, [illegible] [illegible] [illegible] briques à feu de Baltimore, 100 [illegible] en débarquement du navire [illegible]
11 mars G. BEDFORD & BECK,
24, rue de la Douane.

A VENDRE en débarquement du navire Boston, arrivé du Havre, le soussigné [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] nouveau dessins; cravates [illegible], ginghams [illegible], coutils nouveaux dessins et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] 5-4 6-4, 5-4 4-4; 4-4 [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]; voiles barège brochés et unis; barège uni [illegible], [illegible] [illegible] de linge de table pour serviettes [illegible] [illegible] [illegible], chaussettes de [illegible], [illegible] de Lyon et sardines à l'huile.
11 m E. LACOSTE, rue Royale, No 103.

M. VICTOR DECAUX prévient ses amis qu'il vient de recevoir par le Lenoir du Havre, un assortiment de marchandises pour la saison:
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
V. DECAUX, Royale, no 7[illegible], [illegible] Ville et Conti.

A VENDRE à des prix modérés [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] BROQUEQUINS, [illegible], SOULIERS [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

TOILE A SAC [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

LE soussigné vient de recevoir par le navire Caroline des chapeaux [illegible] dernière mode, drap de billard, caleçons en [illegible] [illegible]
2 mars LOUIS A. BARBARIN, 162, rue de Chartres.